

UNION EUROPÉENNE

La France rallie sur la réciprocité des normes et le bas carbone

Julien Denormandie essaye d'accélérer le calendrier des réformes sous les six mois de présidence française.

Satisfecit pour Julien Denormandie, qui présidait la première réunion des ministres de l'Agriculture sous la présidence française du conseil de l'UE, le 17 janvier à Bruxelles. Ses deux priorités politiques ont semblé obtenir l'adhésion de ses homologues européens.

La « réciprocité des normes », pour bloquer les importations aux règles de production moins exigeantes que celles appliquées dans l'Union européenne, est un « objectif partagé par beaucoup d'États membres », a-t-il souligné, espérant obtenir un consensus, un « momentum politique », au mois de mars.

SOUTIEN DE LA COMMISSION

Julien Denormandie compte aussi sur le soutien de la Commission, dont le commissaire chargé de l'agriculture s'est engagé à présenter en mars

« des idées et des possibilités » pour renforcer la réciprocité des normes aux produits importés, et un rapport final en juin. Pour la mise en place concrète, les clauses miroirs, le contrôle des limites maximales de résidus ou encore le règlement sur la déforestation importée seraient applicables sans remettre en cause les règles de l'OMC (1), a soutenu le ministre français. Enfin, l'agriculture bas carbone, autre chantier prioritaire, a rallié l'ensemble des pays « sans exception », s'est réjoui Julien Denormandie, qui veut avancer sur le sujet début février, et espère une position du Conseil « fin mars ou avril ». Il s'agira à cette occasion de fixer le cadre d'une valorisation économique des crédits carbone.

La Commission devrait rendre ses propositions de réglementation vers la fin de l'année.

SOPHIE BERGOT

(1) Organisation mondiale du commerce.



Julien Denormandie attend « très impatientement » l'application de la clause miroir sur les antibiotiques de croissance attendue d'ici à la fin janvier.



En coulisses à Bruxelles

par **YVES MADRE**

LES SOLS, SUJET MAJEUR POUR 2022

Fin 2021, la Commission a publié une proposition de stratégie de l'UE sur les sols à l'horizon 2030.

Depuis, elle a lancé son programme « Mission sol », afin de rechercher les meilleures idées innovantes pour faire progresser la protection et la restauration des sols en Europe et au-delà. C'est dans ce cadre qu'elle entend avancer en 2022 sur deux grands sujets : le *carbon farming* (ou séquestration du carbone dans les sols) et la santé des sols.

S'agissant du *carbon farming*, un tour de table a eu lieu ce lundi 17 janvier, lors du premier conseil agricole de la présidence française, avec un objectif de conclusions du Conseil en mars-avril. L'enjeu est de définir un système européen de mesures de l'agriculture bas carbone, puis d'aller vers un dispositif de certification européenne. Le second défi sera la valorisation de la séquestration du carbone dans les sols par les agriculteurs, mais aussi de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par ceux adoptant des itinéraires de production plus vertueux. Ce dernier sujet est peu traité dans la communication de la Commission et pose les questions d'émissions standard moyennes et du traitement des efforts de ceux étant au-dessus et de ceux déjà en deçà.

Par ailleurs, la Commission annonce un ensemble d'initiatives sur la contamination croissante des sols par les plastiques : 6 % des déchets finissent dans l'océan, et tout le reste se retrouve sur et dans les sols. De fait, ce sujet est

La réduction des émissions de GES doit aussi être récompensée.

loin d'être accessoire ! Mais il est peu connu, autant sur l'étendue du problème que concernant ses implications sur le fonctionnement des sols et sur la santé humaine. Dans ce cadre, Bruxelles annonce pour 2022 un paquet complet comprenant des propositions de mesures visant à réduire la libération de microplastiques dans l'environnement, des restrictions sur l'usage de ceux-ci, et un cadre politique pour les produits plastiques biosourcés, biodégradables et compostables.

Parallèlement, au titre des recherches sur l'empreinte plastique dans l'agriculture, la Commission vient de lancer un projet Horizon 2020, sur quatre ans, désigné par l'acronyme « Papillons », pour étudier les sources, le comportement, et les effets écologiques des micro et nanoplastiques dans les sols, issus de l'utilisation des plastiques agricoles. Le projet doit fournir le premier atlas européen numérique sur l'utilisation et la production de déchets de ces derniers, ainsi que sur leur gestion.